



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

Le 12 novembre 2020, à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Jessy DUVILLARD, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET, Fabienne BINET, Widèd GREVISSE et Fabienne M'TANIOS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe DE PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Mathieu BEHAGHEL, Fabrice COCATRIX et Benoît CURT.

Absent excusé : Monsieur Nicolas BAYART (pouvoir à M. Carlos RUBIO)

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 octobre 2020 : ce compte-rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. Finances :

- **Facturation d'une réparation à un administré suite à un sinistre**

Un administré domicilié à Peignat, s'est branché sur l'éclairage public pendant plusieurs mois. Suite à un dépôt de plainte à la gendarmerie, il convient d'établir une facture qui sera adressée à l'administré. Cette facture comprend le remboursement de l'intervention de l'entreprise « Porcheron » pour un montant de 702.00 € et le remboursement de la consommation électrique estimée à 28.90 €. Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité la facturation de cette réparation à cet administré selon les montants indiqués ci-dessus.

- **Budget principal – décision modificative**

Le permis de construire des immeubles « le verger du bourg » a été modifié en cours de construction (diminution de la surface de plancher). Ceci a entraîné une modification du montant de la taxe d'aménagement. Un remboursement d'un montant de 10 989.30 € sur un montant de 120 004.00 € doit être opéré. Ceci doit faire l'objet d'un mandat au compte 10226 (taxe d'aménagement) sur lequel aucune somme n'a été prévue au budget prévisionnel 2020. Une décision modificative de 11 000€ (compte 2182 vers le compte 10 226) est proposée et acceptée à l'unanimité.

2. Institutions : Fonctionnement du Conseil Municipal – règlement intérieur

Le loi engagement et proximité du 27/12/2019 oblige les communes de 1000 habitants et plus à établir un règlement intérieur du Conseil Municipal dans les 6 mois qui suivent l'installation du Conseil. Le règlement intérieur proposé est validé à l'unanimité par l'assemblée.

3. Urbanisme/Voirie :

➤ Convention déneigement 2020/2021 avec la commune de Saint-Sylvestre

La commune de Marcellaz-Albanais étant très étendue, les services de déneigement mis en place par la commune ne peuvent assurer le déneigement de la totalité des routes. C'est pourquoi, il est proposé de mettre en œuvre une convention de déneigement avec la commune de Saint-Sylvestre, pour assurer le déneigement des hameaux de la Molière, Montmasson et le Piémont. Cette proposition de convention est acceptée à l'unanimité par l'assemblée, pour la période comprise entre le 15/11/2020 et le 15/03/2021.

➤ Dossiers en cours

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 20 X 0047	TANZILLI Raphaël	736 route du Bondet Chaunu	abri voiture local technique mur de soutènement	REJET TACITE le 27/10/2020
DP 074 161 20 X 0060	SUCHET Christelle	281 route de St Sylvestre - Chaunu	piscine	consultation en cours
DP 074 161 20 X 0061	FAVARD Romain	35 rue du Faubourg	garage + clôture	ACCORDÉE le 16/10/2020
DP 074 161 20 X 0062	LOPES Joao Carlos	704 chemin du Creux Faramaz	installation de volets roulants	ACCORDÉE le 16/10/2020
DP 074 161 20 X 0063	ALPES ENERGIES NOUVELLES pour PROIETTI Maurice	39 chemin du Carillon	installation de panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 27/10/2020
DP 074 161 20 X 0064	TERACTEM (pour M. et Mme JOLLIOT)	46 chemin des Puits	clôture	ACCORDÉE le 05/11/2020
DP 074 161 20 X 0065	TERACTEM (pour Cts FONTAINE)	85 rue des Ecoles	clôture	ACCORDÉE le 05/11/2020
DP 074 161 20 X 0066	BERTONI Matthieu	rue du Faubourg	clôture	instruction en cours
DP 074 161 20 X 0067	GOYARD Julien	35 impasse du Pré du Zou - Germagny	remplacement des menuiseries	instruction en cours
DP 074 161 20 X 0068	OHANIAN Souren	144 chemin de la Tailla	piscine + terrasse + pergola	instruction en cours

PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 20 X 0010	DAUBIGNEY Maxime et CHEVASSUS Aurélie	20 chemin des Courriers Chez Nanche	maison individuelle	REJET TACITE le 20/10/2020
PC 074 161 20 X 0011	METRAL Christophe	144 route de Montmasson "la Lisière" lot 3	maison individuelle	ACCORDÉ le 02/11/2020
PC 074 161 20 X 0012	DECHAREL Jean- Philippe	1091 route de Chapeiry les Vorges	création de garages, piscine, pool house et modification de façades	instruction en cours
PC 074 161 18 X 0012- M01 modificatif	SERRAT Geoffrey	Lotissement "les Jardins du Faubourg" lot 23	modification de façades et création de surface de plancher	ACCORDÉ le 13/10/2020
PC 074 161 20 X 0013	ESTIA	route de Contentenaz	maison jumelée	incomplet
PC 074 161 20 X 0014	ESTIA	route de Contentenaz	réhabilitation d'un bâtiment agricole	incomplet
PA 074 161 20 X 0001	BOUKILI Michel	365 chemin du Carillon	création d'un lotissement de 3 lots	instruction en cours
PC 074 161 16 X 0016- M04 modificatif	GAUTHIER Vincent et DI MARIA Céline	728 route du Bondet - Chaunu	surélévation - modification façades - création d'un garage	incomplet
PC 074 161 20 X 0018	CANNET Jean- Christophe	149 impasse des Chardonnerets	abri voitures	ACCORDÉ le 13/10/2020
PC 074 161 19 X 0022- T01 Transfert	ROBILLARD Annabelle	Lotissement "les Erènes" lot n° 1	transfert total	ACCORDÉ le 16/10/2020
PC 074 161 20 X 0019	DIJEAU Philippe	417 route de Chaunu	abri voiture	ACCORDÉ le 27/10/2020
PC 074 161 20 X 0020	PANAR Arnaud	58 chemin de la Tailla	abri voitures	ACCORDÉ le 27/10/2020
PC 074 161 20 X 0021	Copropriété "Les Orchidées"	267 chemin de la Ravoire	création logement et modification de façades	consultations en cours
PC 074 161 19 X 0014- M01 modificatif	KARABULUT Gökhan	217 chemin de la Tailla	affouillement, mur de soutènement, clôture	instruction en cours

4. Questions diverses

➤ Gestion de la crise sanitaire :

Le nouveau protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale à mettre en place à compter du 02 novembre 2020 a amené la commune à :

- renforcer l'entretien des locaux ;
 - établir de nouvelles règles au périscolaire, notamment : moins d'enfants à table, désinfection des tables entre les services, éviter le brassage des groupes, lavages des mains réguliers + port du masque obligatoire dès 6 ans.
 - mettre en place du télétravail pour les services administratifs (excepté à l'accueil), à hauteur de 2 demi-journées/semaine.
- Association de la Chasse : Bien que la chasse pour les cerfs et sangliers soit autorisée, l'ACCA a décidé de ne plus chasser jusqu'au 1^{er} décembre.
- Correspondant Covid : suite à la demande de la Préfecture, un correspondant Covid doit être désigné. Mme Fabienne Binet, conseillère municipale, aura ce rôle pendant la crise sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h20.

A Marcellaz-Albanais, le 1^{er} décembre 2020.

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

